



Section sportive scolaire Football Dossier de candidature

Collège Louisa Paulin – Muret



Section sportive football

1. Principes de fonctionnement



La section sportive scolaire repose sur une convention entre le Collège Louisa Paulin, l'AS Muret, le RC Muret et ELMR.

L'objectif d'une section sportive est de concilier réussite scolaire, sociale et sportive (triple projet). La réussite scolaire de l'enfant est au cœur du fonctionnement de la section sportive. Au niveau sportif l'objectif principal est la progression individuelle et collective ainsi que l'épanouissement personnel du joueur ou de la joueuse tout en adoptant le bon comportement (social).

Il s'agit donc un parcours exigeant. Les élèves doivent être motivés et sérieux, avoir une réelle capacité de travail, une organisation et une gestion efficace de leur temps et de leurs activités (travail scolaire, entraînements, repos, alimentation, sommeil, etc...).

En vertu de la circulaire MENE2009073C du 10-4-2020, la section sportive scolaire visera tout particulièrement à :

- Développer la mixité
- Lutter contre le décrochage scolaire
- Rechercher l'inclusion

2. Conditions d'Admission

L'admission en section sportive est décidée par une commission composée de :

- M. VIALA Florian, professeur agrégé d'EPS, responsable de la section sportive football
- M. SANTOS Florian, APS de l'établissement et Responsable technique de la section sportive football
- M. FOUGÈRE Hugues, Principal de l'établissement

Conditions scolaires

L'élève souhaitant intégrer la section sportive doit faire la preuve via son dossier scolaire :

- D'acquis scolaires solides et de résultats scolaires suffisamment bons pour permettre d'envisager une réussite scolaire à court et long terme
- D'un comportement irréprochable en classe et au sein des établissements scolaires fréquentés

La commission d'admission se réserve le droit chaque année de donner sa chance à un/des élève(s) dont les acquis scolaires sont fragiles mais dont la participation à la section sportive apparaît comme un levier pour limiter le risque de décrochage scolaire, tout en ayant le comportement adapté.

L'élève souhaitant intégrer la section sportive scolaire devra être licencié à l'Association Sportive du Collège Louisa Paulin tout au long de sa participation au dispositif. Dans ce cadre, il acceptera à son inscription la participation à des compétitions de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

L'objectif pour l'élève inscrit en section sportive en classe de 6^{ème} est de poursuivre sa scolarité dans ce dispositif jusqu'en classe de troisième. Il revient cependant à l'équipe enseignante de suspendre temporairement ou définitivement la participation d'un élève à la section sportive si cela est jugé nécessaire.

Conditions sportives

L'élève souhaitant intégrer la section sportive doit faire preuve via des tests :

- De sa motivation et de sa détermination à s'engager à long terme dans le cadre de la section sportive et dans le cadre des clubs partenaires ;
- De compétences tactiques et techniques dans l'activité football ;
- D'un état d'esprit positif compatible avec les exigences de la section sportive et des valeurs transmises par le club.

L'élève souhaitant intégrer la section sportive scolaire devra être licencié dans un club de football tout au long de sa participation au dispositif.

Tous les candidats participeront à des tests sportifs qui se dérouleront au stade Nelson Paillou à Muret en présence des enseignants/éducateurs de la section sportive et clubs partenaires.



Section sportive football

Conditions médicales



Un certificat médical d'aptitude à la pratique compétitive de l'activité sera exigé pour suivre les enseignements de la section sportive scolaire. La photocopie de la licence sportive sera demandée.

Le choix du médecin appartient à la famille de l'élève mais l'examen médical doit être effectué par un médecin titulaire du CES de médecine du sport ou de la capacité en médecine et biologie du sport ou du diplôme d'étude spécialisée complémentaire de médecine du sport.



3. Organisation

Scolarité et entraînements

Les élèves poursuivent une scolarité ordinaire au collège. Les élèves qui font le choix d'intégrer la section sportive ont obligation de participer à tous les cours de leur emploi du temps. Ils sont invités à participer au dispositif « devoirs faits » pour être accompagnés dans la réalisation de leurs devoirs et dans l'apprentissage de leurs leçons.

L'emploi du temps des élèves est cependant aménagé de façon à leur permettre de participer à deux séances d'entraînement par semaine de la 6^{ème} à la 3^{ème}:

→ Les élèves inscrits pratiquent donc 3 heures effectives de football par semaine, en plus des horaires habituels d'enseignement au collège et d'entraînement au club

Les élèves ont la possibilité de participer à la section sportive tout en poursuivant leurs options (LCE Anglais, LCE Espagnol, Latin)

Les cours de section s'effectuent au stade Nelson Paillou (football) ou au Gymnase Nelson Paillou (futsal). Les élèves se déplacent avec l'enseignant jusqu'au complexe sportif et ont l'obligation de repasser par le collège après leurs cours.

Encadrement des entraînements

L'encadrement est assuré par :

- M. VIALA, professeur agrégé d'EPS, collègue Louisa Paulin
- M. SANTOS, titulaire du Brevet de Moniteur de Football, AS Muret
- M. SEMAIL, AED, collègue Louisa Paulin, en formation FFF
- M. SENTEIN, AED, collègue Louisa Paulin, en formation FFF

4. Dossier d'inscription

Les dossiers d'inscription sont à retirer :

- Sur le site du collège Louisa Paulin : <https://louisa-paulin.ecollege.haute-garonne.fr/>
- Sur le site du District Haute-Garonne : <https://haute-garonne.fff.fr/category/sections-sportives/>



Section sportive football

DÉPÔT DOSSIER

Retour des dossiers au plus tard **le 15 Mars 2024** par courrier :

Collège Louisa Paulin
Section sportive scolaire football
M. Viala
Rue du Commandant Montalègre
31605 Muret

Ou par mail :

sectionfoot.louisapaulin@gmail.com

Seuls les dossiers complets seront acceptés. Un dossier complet comprend :

- **Un dossier d'inscription dûment rempli.**
- 1 photo d'identité récente à coller sur le dossier sportif.
- Copie du livret unique scolaire CM2 (uniquement pour les élèves entrant en classe de 6^{ème}) ou des bulletins de classe de collège (uniquement pour les élèves entrant en classes de 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème})
- 1 enveloppe timbrée (20g) à votre adresse postale
- Pour les élèves concernés : Projet d'Accueil Individualisé (PAI), Programme Personnalisé de Réussite Éducative (PPRE), Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP), Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS)

5. Calendrier

Les dates à retenir sont les suivantes :

- **Vendredi 15 Mars** : date limite de retour des dossiers d'inscription
- **Vendredi 22 Mars de 13h à 16h** : *Test 1* - Test référence FFF (Projet de Performance Fédéral)
 - Technique
 - Athlétique
- **Jedi 28 Mars de 13h à 16h** : *Test 2*
 - Test en situation de match
- **Lundi 06 Avril** : les résultats des sélections sont envoyés aux familles par voie postale et mail

Dérogations

Si des élèves intéressés ne dépendent pas du Collège Louisa Paulin comme collège de secteur, ils devront faire une demande de dérogation auprès du directeur académique des services de l'Éducation Nationale (DASEN). Il ne revient pas à l'établissement ou au club d'accepter ou de refuser une demande de dérogation : cette décision est du ressort des services académiques.

En cas de dérogation acceptée, l'élève s'engage à poursuivre le dispositif sur l'ensemble de sa scolarité au collège. En cas d'arrêt de la participation au dispositif, l'élève devra retourner dans son établissement de secteur.



Section sportive football



Je soussigné(e) _____ agissant en qualité de
responsable légal de l'enfant _____
licencié(e) au club de _____ l'autorise à participer aux tests d'entrée à
la section sportive scolaire football du collège Louisa Paulin qui aura lieu au **stade du complexe
Nelson Paillou à muret.**

sauf avis contraire

LE VENDREDI 22 MARS de 13H à 16H

ET

LE JEUDI 28 MARS DE 13H à 16H

J'atteste que mon enfant est assuré pour les dommages causés ou subis à l'occasion de cette activité et je reconnais au responsable le droit de prendre toutes les mesures d'urgence qui pourraient s'avérer nécessaires.

Fait à _____, le _____

Signature du (des) responsable(s) légal(aux) :

PROTÈGE TIBIA ET GOURDE OBLIGATOIRE ! Sans cela, votre enfant ne peut participer aux journées tests.

Dossier Scolaire



NOM :	PRENOM :
NE LE :	A :
ADRESSE :	
CODE POSTAL :	
VILLE :	
NOM ET PRENOM DU OU DES RESPONSABLE(S) LEGAL(AUX) :	
TELEPHONE :	PORTABLE :
E-MAIL DU/DES RESPONSABLE(S) LEGAL(AUX) :	
ETABLISSEMENT/ECOLE FREQUENTE(E) :	
AVIS DE L'ENSEIGNANT :	
<ul style="list-style-type: none">• COMPORTEMENT (<i>ASSIDUITÉ – PONCTUALITÉ – VIE EN GROUPE</i>) : • TRAVAIL (<i>GOUT DE L'EFFORT – MOTIVATION – CONSIGNES – APPLICATIONS</i>) :	
AVIS DU PROFESSEUR D'EPS :	
AVIS DU CPE :	

Signature du (des) responsable(s) légal(aux) :

Lettre de Motivation

Pourquoi veux-tu intégrer cette section sportive scolaire football ?



Area for writing the motivation letter, consisting of a large rectangular box with horizontal dotted lines for writing.

SIGNATURE DE L'ÉLÈVE :

Dossier Sportif



NOM :	PRENOM :	PHOTO :
NE LE :	A :	
Entraînements (<i>Jours et horaires</i>) :		
Nombre d'années de pratiques :		
Latéralité (<i>PIED FORT</i>) :		
Devenir Jeune arbitre : Oui / Non		
Taille :	Poids :	
Club :	Équipe :	
Poste 1 :	Poste 2 :	
Nom de l'éducateur :	N° de téléphone :	
SELECTIONS OBTENUES ET STAGES EFFECTUES AU COURS DE LA SAISON PRECEDENTE		
CE QUE J'AIME DANS MON POSTE ET CE QUE J'AIME MOINS		
AVIS DE L'EDUCATEUR/ENTRAINEUR		
Points forts :		
Axes d'améliorations :		
Bilan :		

Signature du (des) responsable(s) légal(aux) :

Dossier Sportif



CHARTRE D'ENGAGEMENTS

En m'engageant dans la section sportive scolaire option football, je m'engage à :

1. Être un élève exemplaire au sein du Collège Louisa Paulin, respectueux des règles de vie au collège, des adultes et des autres élèves
2. A fournir tous les efforts nécessaires dans mon travail scolaire et dans ma pratique sportive.
3. A respecter mes camarades, mes professeurs, mes intervenants sportifs, les différents personnels du collège.
4. A respecter les horaires des cours et des entraînements
5. A porter les tenues du collège qui me sont fournies et à respecter le matériel mis à disposition.
6. A m'engager pleinement dans les entraînements proposés de façon à m'inscrire dans une réelle logique de progression
7. A prendre une douche à la fin de chaque match (*éducation à la santé*)
8. A m'inscrire à l'Association Sportive du collège et à participer à d'éventuelles rencontres avec des sections sportives scolaires
9. A régler la cotisation de l'inscription à la section sportive (comprenant l'inscription à l'Association Sportive et la tenue)
10. A être présent à toutes les compétitions où je suis convoqué

En signant cette chartre de bonne conduite, je m'engage à y respecter le contenu. Tout manquement à cet engagement est susceptible d'avoir pour conséquence l'exclusion de la section sportive scolaire football.

Signature de l'élève :

Signature du (des) responsable(s) légal(aux) :